

mois de Janvier : & comme les grosses pluyes ont continué depuis, on a déjà appris & l'on s'attend d'en apprendre encore divers accidens, tant de ces Provinces que d'autres Pays.

Ce qui est arrivé au Comte de Wartenleben à *Cassel* * est toujours sérieux pour la République. La réponse du Landgrave au sujet de la violence faite à ce Seigneur, ne contenant aucune raison admissible par les Etats Généraux pour excuser sa conduite, ils lui ont répliqué par une seconde Lettre, dans laquelle, demandant à ce Prince la satisfaction qu'il doit, disent-ils, à la République offensée, ils insistent « qu'à » faute par lui de la leur faire, comme ils l'esperent de son équité naturelle, ils la demanderont & l'obtiendront assurément du Cercle auprès duquel le Comte de Wartenleben est encore actuellement accrédité, & porteront leurs plaintes au Chef de l'Empire. »

Depuis ce que nous avons marqué de cette affaire, on voit une Relation authentique des violences exercées à *Cassel* contre Mr. de Wartenleben ; elles se rapportent pour le fond à ce que son Secrétaire le Sieur *Pestel* en a donné dans son Mémoire. Mais on sçait & la Relation le rapporte bien, que le mécontentement du Landgrave de Hesse-Cassel est venu du Testament de la Baronne de Gœrtz, qui avoit nommé le Comte de Wartenleben son Exécuteur testamentaire, & l'avoit chargé entre autres choses d'une Fondation pieuse qui a déplu au Prince, dans la crainte qu'il n'en résultât du préjudice à la Noblesse de ses Etats. A ce sujet Son Altesse Sérénissime eut quelques conférences avec le Ministre,

* Voyez le dernier Journal, page 36 & suivantes.